

Bilan rencontre

« L'inclusion, elle se construit dès le plus jeune âge »

Retours des 4 groupes de travail mis en place durant l'évènement :

FREINS	LEVIERS D' ACTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Méconnaissance du handicap par les professionnels• Anxiété des équipes à accueillir des enfants en situation de handicap• Moyens financiers ou/et humains limités• Actes médicaux nécessaires liés à l'enfant• Attachement du parent à l'enfant, manque de confiance pour la collectivité• Adaptabilité des locaux (plusieurs pièces, surface)• Méconnaissance des parents sur les possibilités existantes pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap• Méconnaissance des offres et des partenaires existants• Certains « handicaps » compliqués en collectivité	<ul style="list-style-type: none">• Formation et sensibilisation des professionnels• Echanges entre professionnels• Aides par la CAF• Embauches• Conventions avec le milieu hospitalier• Partenariats multiples• Aménagement de l'espace• Matériel adapté• Dédramatiser le handicap• Connaissances des structures de la commune• Orienter l'enfant vers la structure la plus adaptée au regard du handicap

PISTES DE TRAVAIL

➤ Accompagnement des parents :

- Développer l'information envers les parents par tous les partenaires sur l'accessibilité aux modes d'accueil (individuel et collectif) pour un enfant en situation de handicap.
- Développer la communication envers les parents pour leur montrer l'importance de la socialisation, de la rencontre avec d'autres enfants.

➤ Formation/sensibilisation :

- Sensibiliser les professionnels par des formations sur le handicap et plus largement sur les enfants à besoins spécifiques.
- Transfert de connaissances des crèches vers les assistantes maternelles sur le handicap.
- Organiser des journées d'immersion pour les professionnelles dans des structures accueillant des enfants à besoins spécifiques.

➤ Développement du réseau :

- Développer le réseau de soins entre les médecins de ville et les structures médico-sociales et les PMI, qui feront le lien avec les crèches.
- Augmenter les liens entre spécialistes du handicap et les modes de garde (crèches, relais).
- Augmenter les liens entre les crèches et les assistantes maternelles.
- Créer une cellule ressource avec différents professionnels et des temps de travail réguliers (n° de tél, cellule, dispositif...).